



Happy dogs & Happy owners

with the Belgian kennel club SRSH - KMSH

Conditions d'obtention du titre de Champion Belge

Races non soumises au travail :

Champion belge de beauté : 4 CAC's dont au moins 1 sur une expo à CAC-CACIB sous 3 juges différents. Entre le premier et le dernier CAC obtenus, il faut au moins 1 an d'écart

Races soumises au travail :

Champion Belge d'Exposition : 4 CAC's dont au moins 1 sur une expo à CAC-CACIB sous 3 juges différents. Entre le premier et le dernier CAC obtenus, il faut au moins 1 an d'écart.

Champion Belge de Beauté : 2 CACs en exposition sous 2 juges différents+ une épreuve réussie en Belgique. Minimum un an entre le premier et le dernier résultat.

Champion belge de travail : 2 CACs en travail en Belgique + 1 très bon en exposition+ minimum 1 an entre le premier et dernier résultat

Toutes les races :

Champion Belge Jeune (C.B.J.): après l'obtention d'au minimum 3 premières places et au minimum un excellent en classe jeune sous 3 juges différents.

Champion Belge Vétéran (C.B.V.): 4x 1er EXCELLENT dans la classe vétéran sous 3 juges différents au minimum.

Les résultats peuvent être obtenus aux expositions belges suivantes :

- Expositions à CAC toutes races
- Expositions à CAC-CACIB toutes races
- Expositions Ouvertes
- Expositions Spéciale de Race à CAC et Ouverte
- **NOUVEAU à pd 01/04/2017**: + Journée des Jeunes et Vétérans

Les autres types d'expositions (clubmatch,,...) ne sont pas prises en compte!
